LIBÉRER LES ÉNERGIES

INSTITUT PARASPORT SANTÉ

25

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Rapport moral 2025

4 – Chiffres clés
6 – Editorial du Président
7– Editorial du Directeur général

8 – I – Activité clinique, recherche et management
15 – II – Partenariats
18 – III – Evènements, congrès et galas
24 – IV – Tribunes, prises de parole et auditions
28 – V – Organisation et fonctionnement interne de la Fondation IPS
31 – VI – Publications, communications et labels
36 – VII – Formation
37 – VIII – Chantier de construction

Rapport financier 2025

42 – IX – Budget 2026
45 – X – Annexes comptables

CHIFFRES CLÉS

2 051
CONSULTATIONS

26
VIDÉOS
RÉALISÉES

PARA-ATHLÈTES
DE TRÈS HAUT
NIVEAU
SUIVIS **79**

COLLABORATEURS
19 (IPS ET AP-HP
CONFONDUS)

102
PUBLICATIONS
LINKEDIN

6700 m²
SURFACE DU FUTUR
SIÈGE AUX MUREAUX

1 657K
BUDGET ANNUEL 2025

52
PUBLICATIONS INSTAGRAM

12 300
CONNEXIONS SUR LE SITE INTERNET

24 543
PAGES VUES SUR LE SITE INTERNET

62
STORIES INSTAGRAM

29 NEWSLETTER IPS INFOS
(POUR 37 ARTICLES)

Éditorial du Président

Une année pivot

Après quatre années d'instruction pour la transformation de l'association de préfiguration ISPC en Fondation, le décret de reconnaissance de la Fondation Reconnue d'Utilité Publique Institut Parasport Santé a enfin été publié le 26 mars 2025.
Ce rapport 2025 intègre donc l'activité de 3 mois de l'ISPC (de janvier à mars) suivie de celle de la Fondation IPS (d'avril à décembre).

Huit grands thèmes structurent ce rapport : management et activité clinique ; partenariats ; évènements, congrès et galas ; tribunes, prises de parole et auditions ; organisation et fonctionnement interne de l'IPS ; publications et communications scientifiques et institutionnelles ; recherche et formation ; chantier de construction. Chacun est présenté par ordre chronologique.

L'association de préfiguration ISPC Synergies créée en mars 2019 a vécu et a parfaitement rempli son office d'anticipation et d'évaluation. Depuis notre installation provisoire sur le site de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches sur les bases d'un modèle dit « éprouvette », nous avons affiné notre modèle en encaissant les échecs et en consolidant les succès. C'est ce modèle de gestion et management « essais-erreurs » qui nous a permis de stabiliser désormais un prototype que nous allons déployer sur notre site propre, aux Mureaux, à la fin 2027.

Site en cours de construction et qui a vu en 2025 se concrétiser par l'installation de la base vie et des grues, le début d'un chantier qui devrait s'achever au second semestre 2027 dans le respect d'un budget établi cinq ans auparavant. Avant même ce redéploiement, nous avons, au mois de novembre, installé en partenariat avec le CHIMM (Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les Mureaux) une antenne avancée au sein du centre de rééducation des Sept Lieux, mitoyen de nos futurs bâtiments, une équipe médicale de trois médecins de MPR. Qui dit mieux ?

La densité de ce rapport témoigne de l'intensification et de l'ampleur de notre activité portée avec passion et exigence par les 19 collaborateurs de la Fondation. Nous sommes tous les ambassadeurs du parasport-santé que nous portons et promouvons par notre participation aux groupes experts (HAS, Ministère de la Santé...), aux colloques et congrès (SOFMER, ISPO, ISPRM...), par nos dizaines de publications dans des revues internationales à comité de lecture (Annals of Physical and Rehabilitation Medecine, Bulletin Juridique des Assurances...), nos quarante vidéos d'histoires incroyables de nos patients et surtout notre activité clinique qui s'ouvre aux partenariats (Necker, INSEP...) et installe durablement dans le paysage de la santé le concept novateur de parasport-santé que nous avons créé et que nous faisons vivre. Tous les jours.

Professeur François Genêt
Président de la Fondation IPS

Éditorial du Directeur général

L'avenir qui se dessine

Depuis le page blanche noircie d'un projet d'objet social à l'été 2018 à aujourd'hui, c'est une rapide sédimentation de partenariats et de recrutements qui a produit ce qu'est la Fondation IPS aujourd'hui : un formidable plaidoyer et un non moins formidable service hospitalo-universitaire au service du parasport-santé.

Si la force de conviction a, du côté de l'IPS, toujours été au rendez-vous, elle aurait été vaine sans la force des convaincus. Nous parlons ici bien entendu des premiers financeurs privés dont certains nous sont toujours fidèles ; des premiers collaborateurs toujours fidèles au poste dont l'effectif s'est étoffé au fil des quatre dernières années ; de l'AP-HP et de son Directeur général, soutiens actifs et décisifs de notre institut atypique ; de l'Etat et des collectivités locales et territoriales sans lesquelles le projet immobilier n'aurait pas vu le jour ; et des prestataires extérieurs aux conseils vitaux (Finance, gestion hospitalière, construction immobilière, systèmes d'information, marketing et communication), qui sont également devenus au fil du temps des partenaires de cette aventure exceptionnelle qu'est le parasport-santé.

Notons cette année les nouveaux partenariats prestigieux et très significatifs de la Fondation Dassault Systèmes qui nous accompagne dans un projet de recherche sur le jumeau numérique appliqué à l'appareillage et du Crédit Agricole Ile-de-France qui finance notre service de paracoach sportif qui accompagne nos usagers vers des lieux de pratique sportive para-accueillants.

Désormais les chantiers s'additionnent (Management, gestion, prospection, système d'information, modèle économique, construction, plaidoyer, communication...) et il nous appartient d'en garantir à la fois le suivi et la convergence. C'est ce que donne à voir ce rapport d'activité de l'année 2025 : l'avenir de l'IPS qui se dessine. Ne parlons plus de projet ou d'ébauche mais bien d'une Fondation active, vivante, ambitieuse et pérenne.

Philippe Fourny
Directeur général de la Fondation IPS

I - Activité clinique, recherche et management

1. Activité clinique

–L'Activité d'Hôpitaux De Jour (HDJ) en médecine

Nette progression des HDJ en 2025, au nombre de 1245 soit une hausse de 51% par rapport à 2024 (823) qui s'explique en grande partie par un rodage et une plus grande fluidité des prises en charge et des différents circuits d'évaluation. La moyenne hebdomadaire est donc de 24 HDJ.

L'analyse des racines des Groupes Homogènes de Malades (GHM) montre que les explorations et surveillance pour affections du système nerveux sont toujours majoritaires même si en baisse par rapport à 2024. La part des explorations et surveillance de l'appareil musculosquelettique ne varient pas non plus.

Les variations mensuelles ne sont pas sensiblement différentes d'une année sur l'autre et l'on retrouve une baisse sensible et logique de l'activité sur les mois d'avril–mai et d'août.

Le nombre moyen de prises en charge en HDJ de médecine par personne et par an est en légère progression en 2025 avec un taux de 2,5 contre 2,26 en 2024.
Sur l'origine géographique, la part majeure de la file active, et qui augmente sensiblement, provient en premier lieu de l'IDF hors 75, 78 et 92 et ensuite du 78. Les personnes habitant Paris ne représentent que 10 % de la file active et cette proportion ne varie pas d'une année sur l'autre.
Concernant l'âge, la tranche 18/64 ans est la plus importante et représente près de 70 % du total.

–L'Activité d'HDJ en Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)

On constate en 2025 un total d'HDJ en SMR de 806, soit une progression de 21 % par rapport à 2024 (663). La moyenne hebdomadaire est donc de 15,5 séjours.
Les GN ne présentent pas d'évolution particulière par rapport aux années précédentes.
Le nombre moyen de prises en charge en SMR par personne et par an est passe de 1,5 en 2023 à 2,2 en 2025.

Les indicateurs de dépendance n'évoluent pas de façon sensible ni sur le plan cognitif, ni sur le plan physique.

En résumé :

Le nombre agrégé d'HDJ est de :

2023 :	**1370**
2024 :	**1486**
2025 :	**2051**

L'augmentation du nombre total d'HDJ réalisées en 2025 par rapport à 2023 est de 49,7 %.
La moyenne d'HDJ réalisées par semaine est de 39,5, soit une moyenne journalière de près de 8.

Les HDJ de médecine représentent 60 % du total, s'approchant de l'hypothèse de répartition posée initialement du tiers de l'activité totale.

Pour mémoire le règlement de ces soins ne se retrouvent pas dans le bilan de l'IPS. En 2026 l'AP-HP remboursera à l'IPS, sur la base de sa grille de rémunération, les salaires liés à cette activité. Un GCS commun Fondation IPS, AP-HP, UVSQ et CHIMM doit permettre en 2027 de partager les recettes collectées par le parasport-santé.

Cinq fois par an est organisée une consultation commune médico-chirurgicale et technique en partenariat avec l'hôpital Necker. Elle permet un suivi expert médico-chirurgical et d'appareillage des enfants avec malformation de membres – permettant d'entretenir une file active et de permettre un recrutement patient venant de l'hôpital Necker. L'équipe dédiée est constituée du Docteur Constance Amelon-Petit, du Docteur Gérard Chiesa, du Professeur Philippe Wicart, de l'orthoprothésiste François Xavier Flamant et d'Ottobock Care Paris.

Une fois par mois est organisée sur le site de l'INSEP une consultation spécifique parasport-santé dédiée aux parasportifs de haut niveau, leur garantissant un suivi médico-technique régulier et de qualité. L'équipe dédiée est constituée du Docteur Constance Amelon-Petit, de l'ergothérapeute Bryan Boronat, de l'EAPA Quentin Wolff, équipe d'entreprises d'appareillage orthopédique.

Nous avons notamment développé l'expertise sur le positionnement au fauteuil roulant, en échangeant avec des experts internationaux sur le sujet des nappes de pression notamment. Elaboration d'un questionnaire pour la pratique d'une activité physique et/ou sportive en fauteuil roulant qui doit être validé par la suite.

En mars 2025 : analyse d'une jeune para-athlète en ski alpin en situation écologique pour comparer l'impact de son opération sur sa mobilité du rachis et le risque de blessure que cela peut entrainer. L'objectif étant de trouver un compromis entre plaisir, prévention et performance.

Durant le mois de juillet 2025, pendant dix jours, avec le CPSF, nous avons assuré l'encadrement médical de la délégation France aux EPYG (Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse).

Le développement du réseau clinique et parasport de l'IPS, majeur pour notre notoriété et le recrutement de patients, s'est traduit concrètement par :

- Participation Réseaux MPR pédiatriques d'Ile-de-France (3 soirée/an)
- Réseau Pôle Parasport-Service d'hospitalisation complète pédiatrique : CRMTP (Fondation Ellen Poidatz), Brezin (Hôpital Raymond Poincaré)
- Staff Percy-Pole parasport (3/an)
- Réseau de pratique régional : CPSF, FFSA, CDH…
- Rencontre avec la direction d'Handilab
- Rencontre avec la direction de Specials Olympics

2. Recherche

La recherche au sein de l'IPS s'inscrit donc dans cette mission d'amélioration de la connaissance et des bonnes pratiques du parasport-santé et de l'handi-nutrition. Il s'agit donc d'une recherche clinique nourrie par les spécificités des parcours de prise en charge et d'une recherche technologique qui vise notamment l'amélioration des dispositifs médicaux externes de compensation du handicap : semelles orthopédiques, prothèses et orthèses externes sur mesure, assises de fauteuil roulant… C'est le cas par exemple du partenariat établit entre l'IPS et la Fondation Dassault Systèmes afin d'améliorer, grâce au jumeau numérique, la prédictivité de réalisation des orthèses plantaires sur mesure. Ce cercle vertueux d'alimentation de la connaissance via la clinique, dite recherche translationnelle, caractérise la recherche intégrée de l'IPS.

3. Management

La mission d'analyse de l'organisation du travail du pôle Parasport Santé

Sous la conduite directe d'Angel Piquemal une analyse des processus de travail du pôle Parasport Santé a été conduite dès le début de l'année 2025, aboutissant à la remise d'un rapport le 31mars 2025 et à une réunion de restitution à l'ensemble de l'équipe le 11 avril 2025.

Cette mission a analysé l'ensemble des données d'activité du pôle et a procédé à des entretiens individuels avec l'ensemble des professionnels. Sur cette base, elle a notamment, mis en exergue les constats suivants :

– la part prédominante du collectif dans les temps de travail et simultanément des temps « solitaires » sans patient très importants ;

– une charge de travail très sensible pour la constitution des dossiers ;

– des différentiels sensibles de fréquence dans la contribution des divers métiers.

Elle a motivé les besoins d'évolution de l'organisation dans la perspective de l'installation du Pôle à Bécheville sur les éléments suivants :

–la croissance prévisionnelle et indispensable du volume de l'activité ;
– l'augmentation sensible du nombre de professionnels ;
– l'extension considérable de l'espace dans le nouvel ensemble immobilier ;
– le besoin de continuité de la prise en charge.

Elle a présenté les axes suivants d'évolution, indispensables à la croissance du Pôle et devant tous être déclinés à partir de la mise en œuvre d'expérimentations faisant l'objet d'évaluation :

– la nécessité d'éclaircir dans les meilleurs délais les différenciations entre HDJ de médecine et HDJ de SMR compte tenu, notamment, des impacts très sensibles de ces modalités sur les processus de travail de l'équipe ;

– une organisation devant conduire à la constitution d'équipes sectorisées et plus spécialisées ;

– une organisation plus rigoureuse sur la préparation de l'HDJ initiale ainsi que sur les phases de travail collectif ;

– une gestion plus rigoureuse de l'amplitude journalière d'ouverture ;

– une fermeture du Pôle au mois d'août et en fin d'année ;

– une planification rigoureuse des congés annuels.

Cette mission a donné lieu à la rédaction d'un rapport et d'un PPT de présentation remis à chaque professionnel.

La définition des modes de prise en charge : HDJ de Médecine ou HDJ de SMR

Pour donner suite à la mission sur l'organisation du travail, un contact a été pris au mois d'août 2025 avec le département de l'information médicale de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches.

Hôpital Raymond-Poincaré AP-HP

Il s'en est suivi deux réunions techniques particulièrement importantes en septembre et novembre sur la base d'un travail approfondi d'évaluation précise des contenus des diverses prises en charge des personnes en situation de handicap et de catégorisation des HDJ effectué par les managers du Pôle.

L'objectif poursuivi était de parvenir à un accord sur les modalités de sélection à retenir en adéquation avec l'instruction n° DGOS/R1/DSS/1A/2020/52 du 10 septembre 2020 relative à la gradation des prises en charge ambulatoires.

Certes, la répartition entre les deux modalités d'HDJ avait constitué la base de l'élaboration du PGFP du GCS mais il était également entendu que le respect total de la réglementation devait être visé. C'est pour cela qu'était également envisagé un contact avec le service médical de l'Assurance Maladie et éventuellement un rescrit.

Une note de synthèse a été produite déployant l'argumentaire de l'IPS le 11/12/2025. Une décision définitive est attendue en 2026.

L'accompagnement du duo de management opérationnel du Pôle parasport-santé

Pour faire suite à la mission sur les processus de travail, une mission d'accompagnement de l'équipe de management opérationnel du pôle (Docteur Constance Amelon-Petit, médecin de MPR et Léo Barassin, EAPA) a été mise en œuvre à compter du mois de juin 2025.

L'objectif est de proposer à cette équipe quelques clefs, outils et premières méthodologies d'analyse et de résolution de problème et de gestion de projet.

Cet accompagnement passe par le canal d'une réunion de travail hebdomadaire en visio à jour fixe chaque lundi à 17h (et plus si besoin).

Les sujets essentiels ont concerné :

– la confection d'un nouveau planning intégrant les recommandations de la mission sur l'organisation (et complété par la sélection des critères d'évaluation) et rendu nécessaire par le recrutement de nouveaux professionnels ;

– la catégorisation des prises en charge en HDJ.

– une première approche des sujets qui devront être traités pour préparer l'installation sur le site de Bécheville puisque cela constituera un enjeu essentiel de l'année 2026.

Livret d'accueil et séminaires

A l'occasion du séminaire du 24 juin 2025, la présentation de la nouvelle identité visuelle conçue par Publicis et sa filiale Carré Noir, du site Internet rénové, des nouvelles procédures d'achat et du nouveau statut – la fondation IPS ayant succédé à l'association ISPC – nous avons remis à l'ensemble des collaborateurs et partenaires le livret d'accueil du personnel entièrement rénové à l'aune de ces multiples modifications.

II - Partenariats

- – **Janvier 2025** : Benoît Briatte Président de la Mutuelle Générale de la Police (MGP) et Philippe Fourny, Directeur général de l'IPS ont signé une convention partenariale qui vise à proposer aux adhérents de cette mutuelle affinitaire et à leurs ayants droits en situation de handicap, de bénéficier d'un accompagnement sur mesure.

- – Rencontre avec l'équipe de France de para skateboard, notamment madame Millien Bidaubayle Agathe pour structurer et développer la classification dans cette discipline.

- – **Février 2025** : Après un soutien très important de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement et de la Caisse régionale du Crédit Agricole Ile-de-France pour recruter un paracoach sportif, l'IPS est également accompagné pour une collecte de dons en ligne. Ce service intitulé « EngagésByCA », géré par Yapla, présente succinctement ce service « d'aller-vers » et propose de le financer directement par un paiement en ligne. Les fonds ainsi collectés seront entièrement reversés à l'IPS

- – **Juin 2025** : A Garches le terrain de sport est rénové à l'initiative de l'IPS. Une initiative du Professeur François Genêt qui a su convaincre le Conseil départemental des Hauts-de-Seine d'y contribuer massivement et de Léo Barassin, EAPA de l'IPS, qui a de son côté su entrainer la Fédération française de tennis pour boucler ce budget de rénovation. Une rénovation d'économie circulaire, puisque le revêtement de sol est composé de balles de tennis usagées déchiquetées.

- – Le soutien très important de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement et du fonds de dotation Environnement et Mobilité du Crédit Agricole d'Ile-de-France à l'IPS pour financer une action locale de paracoach sportif, a été officialisé le 25 juin lors d'une cérémonie qui s'est tenue au siège de la banque francilienne. Concrètement, celle-ci s'est d'ores et déjà traduite par le recrutement de ce paracoach en la personne de Christophe Delord, grand habitué de ces missions et par ailleurs résident et élu local d'une des 73 communes de la communauté urbaine du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise) dans les Yvelines qui, de son côté, est le plus important financeur de notre projet immobilier aux Mureaux. En plus de cet accompagnement, il a en charge le recensement des clubs para-accueillants, l'incitation des clubs classiques à devenir para-accueillants, l'identification des activités extérieures susceptibles d'être para-accueillantes, la constitution d'une base de données de l'ensemble de ces structures et activités extérieures para-compatibles.

- **Septembre 2025** : Un élève ingénieur alternant financé par un don de la Fondation Dassault Systèmes a intégré l'IPS. Dans le cadre d'une coopération entre l'IPS, le groupe Lagarrigue, le groupe Eqwal et la Fondation Dassault Systèmes, financeur de l'opération, l'IPS a recruté un ingénieur-alternant étudiant chez SUPMECA. A l'interface de ces trois acteurs, il a débuté son travail d'étude sur les orthèses plantaires. La Fondation Dassault Systèmes pourra fournir de manière ponctuelle, à travers du mécénat de compétences d'ingénieur(e)s de Dassault Systèmes, de la formation aux outils 3D, des conseils de mise en place et d'utilisation des modèles numériques et de simulations. Un accès à un nombre important de formations en ligne sur l'utilisation des outils de conception / simulation 3D numériques sera aussi proposé au stagiaire/alternant afin de l'accompagner dans sa montée en compétences.

- Signature d'une convention annuelle de soutien 2025 avec l'Agence nationale du Sport (ANS). Son objectif est de stabiliser les consultations de parasport-santé de l'ISPC auprès des para-sportifs de haut niveau et, pour les patients à haut potentiel parasportif, les orienter vers des structures adaptées. Il s'agit également de pérenniser la consultation médicale bimensuelle à l'INSEP et de rénover conjointement avec la FFH le label Handisport Santé afin d'en modifier le cahier des charges, les modalités de formation associées et le graphisme.

- **Novembre 2025** : Signature avec Klésia et la Carcept d'une convention de partenariat qui vise la prévention de santé primaire par l'activité physique et sportive pour les personnes en situation de handicap. Le projet a pour objectif de mettre en place un parcours de prévention de santé primaire par l'activité physique adaptée pour les personnes en situation de handicap de plus de 50 ans. Sur deux ans, une file active d'au moins 100 usagers sera suivie par tranches d'âge afin d'évaluer les leviers favorisant la pratique régulière et l'autonomie. L'étude permettra de mesurer l'impact de ce parcours et de formuler des recommandations utiles à une diffusion plus large. Son financement porte sur les années 2025 et 2026.

- **Novembre 2025** : Mois pivot pour l'IPS, novembre voit l'arrivée au centre de rééducation des « 7 lieux » – mitoyen de nos futurs bâtiments – de deux médecins de MPR de l'IPS, l'installation de notre chantier avec la base vie et la tenue d'un colloque consacré au handicap et au sport. Dans le prolongement de la vision préfiguratrice de notre projet, après le modèle dit « éprouvette » de Garches où nous recevons nos usagers depuis le mois d'octobre 2021, nous avons positionné deux médecins de MPR au sein du centre de rééducation des « 7 lieux » sur le site de Bécheville, situé au Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan Les Mureaux (CHIMM).

Validé par l'ARS Ile-de-France, ce poste avancé vise à préparer l'arrivée de l'ensemble des équipes de l'IPS dans deux ans. Une préparation qui vise notamment à renforcer les séjours de moyen séjour de réinductions de nos usagers actuels et futurs qui présentent des déconditionnements nécessitant renforcements musculaires et cardio-respiratoires avant la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Le Docteur Vincent Carpentier, médecin de MPR, PHU en charge notamment de la recherche clinique au sein de l'IPS, est arrivé le premier le jeudi 6 novembre. Il a été rejoint par son confrère le Docteur Maxime Lombard.

- **Décembre 2025** : dans le cadre du partenariat privilégié qui nous lie à l'AP-HP, nous avons signé une convention de remboursement de la masse salariale de l'IPS dédié à l'activité de parasport-santé, soit neuf collaborateurs. Elle se fonde sur la grille de rémunération de l'AP-HP et va représenter environ 30% d'économies de notre budget 2026. C'est une convention qui court sur 2 ans. C'est ensuite le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) qui prendra le relai de cette coopération.

III - Evènements, congrès et galas

- **Janvier 2025** : La 23e édition du congrès de la Société Francophone d'Analyse du Mouvement chez l'Enfant et l'Adulte (SOFAMEA) s'est tenue du 28 au 30 janvier 2025 sur le campus de Paris des Arts et Métiers. Co-organisé par Arts et Métiers et l'IPS, cet événement a été placé sous la présidence de Madame la Professeure Elke Viehweger, Présidente de la SOFAMEA, et impulsé par les co-présidents du comité d'organisation, le Professeur Floren Colloud (Arts et Métiers) et Didier Pradon, PhD HDR en Biomécanique, référent recherche haut-niveau parasport à l'ISPC. Le thème du congrès : « Révolutionner l'analyse du mouvement : le parasport ouvre de nouvelles perspectives » a mobilisé 14 collaborateurs de l'ISPC. Plusieurs d'entre eux ont pris la parole, notamment le Docteur Constance Amelon-Petit, Didier Pradon, Bryan Boronat et le Professeur François Genêt.

- **Février 2025** : A la demande de Madame Marie Lemière de la délégation ministérielle à l'accessibilité, l'ergothérapeute de l'IPS Bryan Boronat a participé au jury technique des trophées de l'accessibilité à Paris.

- **Mars 2025** : Après Chicago en 2024 c'est à Atlanta que s'est déroulé du 26 février au 1er mars le 51-ème congrès des orthoprothésistes des USA. Un moment privilégié d'échanges sur les bonnes pratiques et de découvertes d'innovations

  A l'invitation du Docteur Oriane Lopez, présentation orale sur : « Le positionnement spécifique à la pratique d'une activité physique et/ou sportive » lors de la 53e édition des entretiens de médecine physique et de réadaptation à Montpellier. Sur demande du Professeur Pascal Laforêt, présentation orale sur : « L'exergaming une solution pour favoriser l'engagement dans une activité physique régulière » lors du congrès E-santé et télémédecine dans les maladies neuromusculaires.

- **Avril 2025** : C'est dans le cadre du dîner des Humanitaires, organisé par le dynamique et sympathique Emmanuel Roche et à l'invitation de Robert Leblanc, que le Professeur François Genêt, accompagné pour l'occasion de Philippe Fourny et d'Agnès Després, a pu présenter notre institut. C'est devant un auditoire attentif et bienveillant, exclusivement composé de membres de l'ACF (Automobile Club de France), qu'une présentation dynamique, suivie de diverses questions marquant l'intérêt pour le sujet, a permis au Professeur François Genêt d'initier un format de réunion qu'il va être amené à roder et à démultiplier pour le compte de notre fondation IPS.

.

- **Juillet 2025** : La cinquième édition du SNOV, articulé cette année autour de l'évaluation et la prise en charge des déformations neuro-orthopédiques des patients en situation de handicap, a une nouvelle fois connu un large succès. Le Symposium international de Neuro Orthopédie de Versailles, présidé par le Professeur François Genêt et organisé les 04 et 05 juillet 2025 par les Docteurs Marjorie Salga et Vincent Carpentier, médecins au sein de l'Unité Péri Opératoire du Handicap (UPOH) « Neuro Orthopédie » de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches ; accompagnés par Cytisco qui s'est une nouvelle fois vu confier la logistique et la gestion financière de l'événement, a encore fait le plein. L'IPS était bien entendu largement représenté avec les communications du Professeur François Genêt sur le retour à l'évaluation clinique des déformations neuro-orthopédiques en se basant sur l'anatomie fonctionnelle et la subtilité autour des déformations intéressant la hanche et/ou le rachis. Le Docteur Vincent Carpentier a également communiqué sur une étude de pharmacovigilance chez les patients porteurs de pompes à baclofène intrathécal.

- **Octobre 2025** : C'est dans le cadre prestigieux de l'amphithéâtre Austerlitz aux Invalides que s'est tenu le 2 octobre la quatrième édition des rendez-vous Tégo sur le thème de la reconstruction des blessés par le sport. Une place de grand témoin était réservée à cette occasion à l'IPS notamment lors de la seconde partie des tables rondes qui était entièrement dédiée à l'IPS. Inaugurée par une courte vidéo de présentation, elle s'est prolongée par une mise en perspective par le Professeur François Genêt des complémentarités fortes entre l'IPS et les structures de soins et de sport de l'Armée Française.

- Par ailleurs, le 40ème congrès de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) a été pour l'IPS, en plus d'un lieu d'échange pour tous, à la fois une tribune pour le parasport – santé, un lieu de communication pour ses collaborateurs et la fondation elle-même ainsi qu'un espace de découverte. Dès l'ouverture du congrès, le ton était donné avec l'intervention de Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF, lui-même membre du collège des fondateurs de la Fondation IPS) qui insistait sur la complémentarité historique et nécessaire entre le monde du parasport et celui de la santé. Aux côtés du Professeur François Genêt, trois collaborateurs de l'IPS sont intervenus. Le Docteur Vincent Carpentier, en charge de la recherche clinique, a communiqué le premier jour et dans un premier temps sur les aides matérielles et humaines pour la pratique des sports de nature par les personnes en situation de handicap : une étude transversale nationale. Le Docteur Vincent Carpentier intervenait à nouveau quelques temps après cette première présentation sur le traitement de la spasticité par baclofène intrathécal en restituant les résultats d'une étude nationale de pharmacovigilance des effets indésirables rapportés en France entre 1994 et 2024. Le Docteur Vincent Carpentier a d'ailleurs été distingué comme lauréat par le Collège Français des Enseignants Universitaires de médecine Physique et de Réadaptation (COFEMER) qui lui a remis un chèque de 1 000 €, dans la catégorie « meilleur article dans les Annals of Physical and Rehabilitation Medicine pour sa publication : « Real-life prognosis of neurologicalcomplications of botulinium toxin : a nationwide pharmacovigilance study buy of adverse drug reactions reported in France between 1994 and 2020 ».

  Le Docteur Guillaume Chambinaud, qui a rejoint l'équipe opérationnelle de la fondation IPS, a présenté le dernier jour du congrès une étude concernant l'association entre la variation de l'IMC et les trajectoires de limitations des AVQ et AIVQ après un AVC.

Enfin, lors d'une table ronde entièrement dédiée au parasport dont le modérateur était le Professeur François Genêt, le Docteur Constance Amelon-Petit, responsable médical de l'unité parasport-santé est intervenue sur le thème du Suivi Médical Réglementaire (SMR – Comment prendre en compte la singularité de chaque parasportif pour le respect de leur intégrité ?) du parasportif. Un travail mené conjointement avec le Professeur François Genêt et le Docteur Vincent Carpentier qui soulignait la nécessité d'une évolution de ce suivi.

- **Novembre 2025** : C'est à Marrakech au Maroc que s'est déroulé du 3 au 7 novembre le 19eme Congrès mondial de la Société internationale de médecine physique et de réadaptation (ISPRM) sur le thème « Solutions globales en matière de réhabilitation : (re)visiter l'Afrique avant 2030. ». La délégation française et l'IPS en particulier y ont présenté plusieurs communications remarquées. Le Docteur Vincent Carpentier, comme il l'avait fait à l'occasion du 40ème congrès de la SOFMER à Strasbourg a communiqué, mais cette fois-ci en anglais, sur les aides matérielles et humaines pour la pratique des sports de nature par les personnes en situation de handicap. L'atelier consacré à l'approche neuro-orthopédique multidisciplinaire pour les personnes atteintes de séquelles de poliomyélite, sujet toujours sensible en Afrique, était quant à lui animé par le Professeur François Genêt et ses collaborateurs les Docteurs Marjorie Salga et Vincent Carpentier. Malgré la quasi-éradication de la poliomyélite dans le monde grâce à la vaccination, les patients présentant des séquelles de poliomyélite restent nombreux et leur prise en charge en réadaptation représente un défi. La prise en charge de ces patients a été au cœur de la structuration de la spécialité de médecine physique et de réadaptation (MPR) et demeure un modèle d'apprentissage pour la discipline. A signaler également la communication dans le cadre d'une session francophone (une première à l'ISPRM) du Professeur François Genêt sur les fondamentaux de la neuro-orthopédie et les nouveautés de cette surspécialité.

- L'édition 2025 d'ISPO France s'est déroulée les 13 et 14 novembre au Palais des Congrès de Lyon. Un des thèmes retenus : « Sport santé/Parasport : Orthèses, Prothèses, place de l'appareillage dans la pratique du sport au quotidien » était l'occasion « représentait une tribune idéale pour l'expertise en parasport-santé de l'IPS. Différents ateliers illustraient cette thématique animée par les Docteurs Amelon-Petit et Pantera. Ce sont deux de nos Enseignants en Activités Physiques Adaptées (EAPA), Maxence Gogendeau et Quentin Wolff, qui, sur le thème : « Vers une pratique régulière : reconditionnement physique et découverte sportive », ont explicité et illustré l'approche de l'IPS pour accompagner de façon sécure et optimisée les personnes en situation de handicap vers une pratique parasportive régulière.

- **Décembre 2025** : C'est dans le cadre prestigieux du Club de la Chasse et de la Nature, propriété de la Fondation François Sommer – que s'est tenu mardi 9 décembre, le premier dîner de gala de l'IPS.

  Une grande réussite pour les organisateurs que nous sommes et nos 90 convives. Récit d'une soirée pleine de joie, d'émotion et de promesses. C'est en présence de Nicolas Revel, Directeur général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) et de Loïc Josserand, Président de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) que s'est déroulée cette soirée inaugurée par la projection de notre documentaire Bouger co-scénarisé par Philippe Fourny. Entre l'entrée et le plat principal, Nicolas Revel, soutien ferme et constant de l'IPS depuis le début, nous a assuré qu'il n'avait aucun doute sur le projet : aucun doute sur l'idée, aucun doute sur les besoins, aucun doute sur les compétences, marquant au passage la qualité et le caractère pionnier et d'excellence de cette aventure collective qu'est l'IPS.

  A cet appui prestigieux répondait le témoignage de notre « ambassadrice » Claire Ghiringhelli, comme un écho parfait d'un usager des services de l'IPS qui y a trouvé une équipe et les moyens d'accéder au très haut niveau du para-aviron (elle est la première à avoir défendu les couleurs de la Suisse en para-aviron aux derniers Jeux Paralympiques de Paris 2024) en toute sécurité. Même hommage appuyé à l'équipe par le commissaire Arnaud Beldon, atteint d'une balle à la colonne vertébrale lors des événements du 13 novembre 2015. Sportif avant son accident, il essaie plusieurs disciplines, se blesse en les essayant et stabilise de bonnes pratiques sportives grâce notamment à un séjour encadré d'une semaine de para-ski à la montagne. Il était précédé par le Professeur Loïc Josserand, président de l'UVSQ, qui n'a pas manqué de souligner les grandes qualités humanistes du Professeur François Genêt qui l'ont certainement guidé et inspiré pour bâtir l'IPS.

Un institut appuyé à 100 % par l'université qui a d'ailleurs inscrit le handicap parmi ses quatre axes prioritaires de recherche et qui doit essaimer son modèle partout en France et même à l'étranger où il est déjà perçu comme référent. Ce vaisseau amiral qu'est selon lui l'IPS, doit également permettre à des jeunes de suivre des formations médicales et paramédicales dans un lieu d'excellence.

IV - Tribunes, prises de parole et auditions

- – **Avril 2025** : L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), organe commun à l'Assemblée nationale et au Sénat, a lancé une étude sur l'impact des sciences et des technologies sur les performances des sportifs de haut niveau. Cette étude vise à analyser dans quelle mesure les résultats obtenus peuvent être utilisés pour la population générale, et notamment en faveur des personnes en situation de handicap. C'est dans ce cadre que le 3 avril, le Professeur François Genêt et Philippe Fourny ont été auditionnés en visioconférence par messieurs David Ros, sénateur, et Camille d'Ollone, assistante parlementaire de Stéphane Vojetta, député, tous eux rapporteurs de cette étude.

- – Le rapport Delandre sur le sport-santé intègre le parasport-santé. Ce rapport a été remis le 7 avril dernier à Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et à Yannick Neuder ministre auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargé de la Santé et de l'Accès aux soins. Une occasion privilégiée pour le Professeur François Genêt, membre de la commission, d'y promouvoir des mesures phares, déjà promues au sein de l'IPS.

- – **Mai 2025** : Le Professeur François Genêt et madame Agnès Buzin, ancien ministre de la Santé, étaient invités de SantExpo pour témoigner avec d'autres intervenants, lors d'une table ronde, de la nécessité d'une politique volontariste de prévention en France. Thème inspiré par la sortie aux éditions LEH de l'ouvrage collectif intitulé « Innovations et prévention en santé ». Face aux défis croissants du vieillissement de la population, de l'explosion des pathologies chroniques, des inégalités d'accès aux soins, et de financements, le système de santé français doit se transformer. Une tribune de choix pour valoriser l'action de l'ISPC en ce domaine au bénéfice des personnes en situation de handicap et qui a convaincu madame Agnès Buzin de militer activement pour faire de la prévention une grande cause nationale. Affaire à suivre donc.

- – Avec l'ARCOM et Malakoff Humanis, Philippe Fourny a participé à une table ronde sur le thème de l'héritage des Jeux Paralympiques de Paris (JPO) 2024. Cette neuvième édition des Inclusic'Day, l'évènement B2B des organisations inclusives et des innovations sociales, s'est tenue le 14 mai dans un Paris Aréna la Défense fourmillant d'échanges. L'occasion nous en a été donné à l'initiative de l'AGEFIPH dans le cadre d'une table ronde qui réunissait autour de la journaliste Natacha Fellous, Philippe Fourny Directeur général de l'ISPC, Pascal Andrieux Directeur de l'engagement sociétal et du mécénat de Malakoff Humanis et Aurélien Clamouse, Adjoint à la cheffe du département Cohésion sociale de l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique).

A la question « De l'handiphobie à l'handifolie, que reste-t-il des JPO ? », les trois intervenants ont été unanimes sur le diagnostic : pour transformer l'élan des JPO en un moteur de changement durable, il faut continuer à relayer l'information médiatiquement et accroître l'offre d'accueil en activités sportives pour les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer. L'occasion pour l'ISPC de rappeler qu'il répond à ces deux critères et qu'il est la seule structure exclusivement dédiée au parasport à bénéficier du label Héritage des Jeux (mesure 39).

- **Août 2025** : Estelle Mayan, nutritionniste auprès de l'IPS depuis le début de l'année, a communiqué lors de l'International Congress of Nutrition (ICN) qui se tenait du 24 au 29 août au Palais des Congrès de Paris sur le thème « Une alimentation durable pour l'humanité ». Une occasion pour notre nutritionniste spécialisée dans le handicap de préciser que la nutrition joue un rôle essentiel dans le parcours de soins des personnes atteintes d'un handicap neuromoteur opérées d'une chirurgie de recouvrement d'escarre par lambeau. Pour mémoire le département handi-nutrition a été inauguré début 2025 et propose, en complément éventuel d'un accompagnement vers une activité physique adaptée, une prise en charge nutritionnelle elle-même adaptée.

- **Octobre 2025** : Jeudi 2 octobre après-midi, l'ensemble des médias audio-visuels étaient invités par le régulateur national, sous la direction de son président Martin Ajdari et en présence mesdames Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative et de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre chargée de l'Autonomie et du Handicap. Au titre d'acteur du parasport bénéficiant du label Héritage des Jeux (mesure39), l'IPS représenté par Philippe Fourny a pu faire entendre sa voix comme en témoigne, cinq mois plus tard, la diffusion sur Canal + du documentaire Bouger produit par l'IPS.

– **Novembre 2025** : L'IPS participe à la journée parasport organisée par le Conseil départemental des Yvelines sur le site du Pôle Léo Lagrange des Mureaux. Elle donnait à voir et à mieux comprendre ce qu'est l'offre départementale en matière d'activité physique et sportive pour les personnes en situation de handicap. Plusieurs structures départementales étaient présentes (Fédérations de l'Handisport et du Sport Adapté, Para golf, para tennis de table…) pour accueillir leurs futurs usagers et éventuels partenaires et mieux leur faire comprendre ce qu'est le parasport. C'est François Garay, maire de la ville des Mureaux et Frédéric Rose, Préfet des Yvelines, qui ont ouverts ces tables rondes en insistant sur la forte culture sportive et parasportive du département qui se distingue notamment pour avoir accueilli plusieurs disciplines olympiques et paralympiques et héberger le Vélodrome National et le Golf National. L'IPS, représenté par son directeur général Philippe Fourny, intervenait au sein de la table ronde qui posait la question de l'accompagnement par les acteurs du champ médical et médico-social au quotidien et/ou au long terme des personnes en situation de handicap pour les amener au sport, les orienter et adapter leur pratique. Une occasion privilégiée de présenter à nouveau l'IPS et son ancrage départemental avec notamment son paracoach sportif « aller-vers » qui accompagne localement les usagers de l'IPS vers les clubs et infrastructures de pratiques sportives para-accueillants.

- **Décembre 2025** : L'IPS invité au SIMI (Salon de l'Investissement Immobilier) par GPS&O. La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise, partenaire financier majeur du projet immobilier de l'IPS, a invité son Directeur général Philippe Fourny à témoigner sur son stand afin d'aborder les dimensions structurantes et d'impacts pour le territoire de sa prochaine implantation à la fin 2027. C'est Yann Perron, Maire de Gargenville, Vice-Président délégué à l'Axe Seine et à l'énergie de la communauté urbaine GPS&O, qui accueillait et présentait le 10 décembre une conférence de présentation du projet immobilier de l'IPS. Un projet rappelons-le, dont le financement à hauteur de 19 M€ a été voté à l'unanimité des élus de la communauté urbaine. Une adhésion motivée par des impacts structurants, rappelés par les deux orateurs avec un retentissement majeur en termes de réputation et d'excellence, incarnés par le caractère unique au monde de notre institut ; son intégration architecturale harmonieuse dans un environnement boisé ; sa pertinence d'implantation au sein d'un pôle hospitalier préexistant ; son attractivité hospitalo-universitaire et ses impacts directs et indirects en termes de niveau de recrutement — tant de patients que de collaborateurs et d'étudiants — et d'activités de recherche clinique et technologique connexes.

V - Organisation et fonctionnement interne de la Fondation IPS

- – **Janvier 2025** : c'est l'ESN Norsys qui co-pilote le projet de dossier unifié du patient avec les professionnels référents (interviews, maquettes). Ce programme vise à rendre efficace la collaboration pluriprofessionnelle sur l'ensemble des champs de l'activité de l'IPS. Parmi les axes clés : la compréhension du parcours du patient par le professionnel (secrétaire médicale, médecin, kiné, IDE, EAPA, ergo., etc.), la planification de prises en charge pluridisciplinaires et la réalisation d'examens complexes (consultation, mesures physiques et objets connectés). L'IPS souhaite faire du numérique, un outil de facilitation pour ses équipes dans l'atteinte de ses objectifs en matière de prise en charge clinique et de recherche.

- – **Juin 2025** : La Fondation IPS succède à l'ISPC et installe sa gouvernance. La Fondation Institut Parasport Santé (IPS) reconnue d'utilité publique depuis le décret du 26 mars dernier a tenu son premier conseil d'administration le 10 juin. L'occasion notamment d'installer sa gouvernance. Comme toute Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), l'IPS est composée de 15 membres maximums réparti dans plusieurs collèges. Au sein de l'IPS les fondateurs ont opté pour 4 collèges : les fondateurs, les personnes qualifiées, les partenaires institutionnels et les mécènes et donateurs. Ils sont composés de la façon suivante :

  Collège des fondateurs (5 membres)

  -Professeur François Genêt ;
  -Comité Paralympique et Sportif Français (représenté par sa présidente, Madame Marie-Amélie Le Fur) ;
  -Fondation CARCEPT Prev (représentée par son président, Monsieur Michel Seyt) ;
  -KLESIA Prévoyance (représenté par son Directeur général adjoint, Monsieur Olivier Noël) ;
  -L'association TEGO représentée par son président le Général Gratien Maire ;

  Collège des personnalités qualifiées (5 membres)

  -Professeur Paul Winston, Président de l'Association Canadienne des médecins de Médecine Physique et de Réadaptation ;
  -Monsieur Gilles Vigné, orthoprothésiste ;
  -Professeur Hervé Delacroix, Président du H-Lab ;
  -Sir Philip Craven, Fondateur et Président honoraire du Comité International Paralympique, Administrateur du Groupe Toyota.
  -Docteur Philippe Denormandie, chirurgien orthopédiste.

Collège des partenaires institutionnels (4 membres) :

-Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (représentée par son Président, Professeur Loïc Josseran) ;
-Assistance Publique – Hôpitaux de Paris dit AP-HP (représentée par sa directrice Madame Hélène Gilardi) ;
-Agence Nationale du Sport (représentée par son Manager de la Performance Paralympique, Monsieur Arnaud Litou) ;
-Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation – SOFMER (Représentée par le Professeur Mickael Dinomais).

Collège des mécènes et donateurs

-Marie-Pierre Aulas, Directrice générale de la Fondation Dassault Systèmes

- **Juin 2025** : Lancement du site web de la Fondation IPS : le sport accessible à tous devient une réalité numérique. Pensé comme un véritable espace d'information, de sensibilisation et de ressources, ce site propose : une présentation du futur Institut Parasport Santé ; une présentation des activités qui y seront déployées, déjà engagées au sein du Pôle Parasport Santé de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches, préfiguration du futur institut ; des actualités, reportages vidéo, témoignages inspirants … Développé selon les standards d'accessibilité numérique, le site a été conçu pour être navigable par tous. Ce projet reflète l'engagement profond de la fondation : faire du parasport un droit universel, et non un privilège

- – Publication en ligne du rapport d'activité de l'ISPC 2024. L'année 2024 a été pour l'ISPC, mais également pour de très nombreux spectateurs et téléspectateurs dans le monde, l'année des Jeux paralympiques. Paris et la France ont été au rendez-vous. L'ISPC également avec l'accueil du relai de la flamme olympique le 23 juillet associé à la pose de la première pierre de nos futurs bâtiments au Mureaux, l'organisation d'une antenne de professionnels de santé à l'INSEP durant cette même période une quinzaine d'interviews dans les médias nationaux. Ce sont ces points focaux et des chiffres clés illustrés tels que les 2 300 consultations, le suivi de 79 para-athlètes de très haut niveau ou les 35 000 pages vues du site Internet qui permettent de mieux appréhender la montée en puissance et en gamme de l'ISPC au cours d'une année 2024 à la fois emblématique et décisive.

.

- **Septembre 2025** : L'IPS accroît sa surface de consultation. Avec 110 m² qui s'ajoutent aux 150 m² initiaux, l'IPS a abordé plus sereinement la rentrée. Il était temps en effet, plus de 15 collaborateurs cohabitaient jusqu'à présent sur un espace de 150 m² qu'ils devaient partager avec les usagers de l'IPS et leurs accompagnants ! Cet espace initial est désormais consacré exclusivement à l'accueil des usagers de l'IPS, aux consultations et aux évaluations. Situés à 50 mètres de là, les nouveaux locaux de 110 m² sont quant à eux réservés au personnel avec, cinq bureaux séparés, un espace pause et un open-space qui permet d'accueillir internes et stagiaires. Un outil de travail qui va permettre notamment de répondre plus vite aux demandes de consultations.

- **Octobre 2025** : C'est à l'occasion du 40-ème congrès de la Société Française de Medecine physique et de Réadaptation (SOFMER) qui se tenait au Palais des Congrès de Strasbourg que le Professeur François Genêt a été élu pour deux ans président de la société savante de la spécialité. Il considère qu'après le temps de la structuration de la profession de la Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) puis celui de la structuration de la SOFMER, était venu le temps du développement et du rayonnement de la discipline. Une étape qui n'aurait pas été possible sans le travail de grande qualité de ses prédécesseurs et qui passera par une collaboration accrue avec les autres sociétés savantes. Deux années jalonnées par les congrès annuels de Marseille – au Palais du Pharo - en septembre 2026 et de Paris – au CNIT de la Défense – en décembre 2027. Une date qui correspond à la fin attendue des travaux de l'IPS aux Mureaux qui donnera lieu à une présentation plus concrète de notre institut.

- **Novembre 2025** : L'IPS met à disposition de l'INSEP et de l'IRMES son ingénieur biomécanicien. Didier Pradon, docteur en biomécanique, est bien connu du très haut niveaux parasportif, qu'il s'agisse des encadrants ou des para-athlètes. Depuis le début du mois de novembre, il a été détaché par le Professeur François Genêt, après accord de l'AP-HP, auprès de l'INSEP dans le laboratoire de recherche Sport, Exercice, Performance de l'INSEP (Gaël Guilhem et Jean Slavinski) et de l'IRMES (Hôtel Dieu - Professeur Jean-François Toussaint) afin de formaliser la convention de recherche liant l'IPS avec ces deux grandes institutions du sport et de la recherche. Cette présence confirme le lien tissé avec l'INSEP où l'IPS y propose déjà tous les quinze jours une consultation médicale spécialisée assurée par le Docteur Constance Amelon-Petit ainsi que celui avec l'IRMES dans le cadre du projet PPR-1 Paraperf.

- **Décembre 2025** : Le CA de la Fondation IPS a validé à l'unanimité des présents la fusion absorption de l'association ISPC Synergies qui a préfiguré durant 6 ans les contours, l'activité et l'ambition de la Fondation Reconnue d'Utilité Publique depuis le décret du 26 mars 2025. Elle reprend exactement la mission de l'absorbée ainsi que la composition de ses équipes, de son management et de son équipement.

VI - Publications, communications et labels

L'IPS dans les revues scientifiques à comité de lecture

- **Mars 2025** : La 3e roue, un objet encore hors des sentiers juridiques. A la suite de la journée d'étude organisée à l'INSEP en novembre dernier, Bryan Boronat, ergothérapeute et Didier Pradon, Ph. D. en biomécanique au sein de l'ISPC ont publié avec Anne Trescases et Mai-Anh Ngo un article dans le Bulletin Juridique des Assurances (BJDA) de mars 2025. L'article porte sur la 3e roue, un dispositif motorisé qui se fixe à l'avant d'un fauteuil roulant manuel pour en faciliter la propulsion. Il revient sur les enjeux liés à cet outil de mobilité encore non encadré par le droit, malgré son usage de plus en plus répandu, notamment pour des trajets du quotidien. Il examine les principaux risques, soulève les enjeux liés à l'absence de cadre légal et ouvre des pistes pour une reconnaissance juridique adaptée.

- **Décembre 2025** : Publication majeure d'une étude sur un exosquelette segmentaire motorisé.
  C'est dans les « Annals of Physical and Rehabilitation Medecine » que cet article, dont le premier auteur est le Professeur François Genêt, vient d'être publié. Cette publication du groupe Elsevier est l'une des plus cotées mondialement dans la spécialité. Elle valide l'apport de cette orthèse assistée par microprocesseur qui est commercialisée par Otto Bock sous le nom de C-Brace. Cet essai croisé randomisé a inclus des personnes souffrant d'insuffisance quadricipitale et rencontrant des difficultés à se déplacer en milieu communautaire qui utilisent généralement des orthèses de contrôle de la posture (OCP), mais présentent des limitations dans leur mobilité et dans leurs activités quotidiennes. Les résultats ont été particulièrement probants avec par exemple des scores de mobilité, de santé et d'utilité significativement améliorés (plus de 20% pour chacun). Ce dispositif innovant est d'ailleurs admis au remboursement en France depuis un an. Une publication qui s'ajoute à la dizaine d'autres articles déjà publiés cette année dans des revues médicales et scientifiques à comité de lecture et qui confirma l'ancrage hospitalo-universitaire de l'IPS.

Collection « Regards sur le Handicap » :

– **Février 2025** : Publication au Cherche midi édition de notre troisième ouvrage : « Regards sur les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ».
Entretenir la flamme d'une société plus inclusive : le défi à relever après les Jeux paralympiques de Paris 2024. Avec 4 400 para-athlètes, 2,5 millions de billets vendus et pas moins de 75 médailles françaises, les Jeux paralympiques de Paris 2024 présentent un bilan impressionnant. Mais au-delà des chiffres, plus importants encore sont les symboles : cet événement a offert l'opportunité exceptionnelle de changer en profondeur le regard que la société porte sur les personnes en situation de handicap et le regard que celles-ci portent sur elles-mêmes. L'organisation des Jeux a posé les jalons d'une meilleure inclusion du handicap : par l'aménagement des territoires, par la représentation médiatique, par un meilleur accompagnement médical et sportif. Mais après les images et les discours, que reste-t-il réellement de l'héritage des Jeux une fois la flamme éteinte ?
L'inclusion véritable ne se décrète pas, elle se met en place dans le temps long et au prix d'efforts substantiels. Riche des contributions d'acteurs majeurs issus des milieux de l'olympisme, du sport, de la santé et de la recherche, cet ouvrage apporte un éclairage unique sur le mouvement paralympique, fait le bilan de Paris 2024 et identifie les défis à relever pour que les intentions formulées avant et pendant les Jeux ne restent pas lettre morte. Après « Regards sur le handicap et le sport » et « Regards sur la cuisine et le handicap », ce troisième volume de la collection « Regards sur… » poursuit l'ambition de croiser la question du handicap avec différents secteurs et phénomènes de société, invitant à faire évoluer nos représentations pour mieux vivre ensemble.

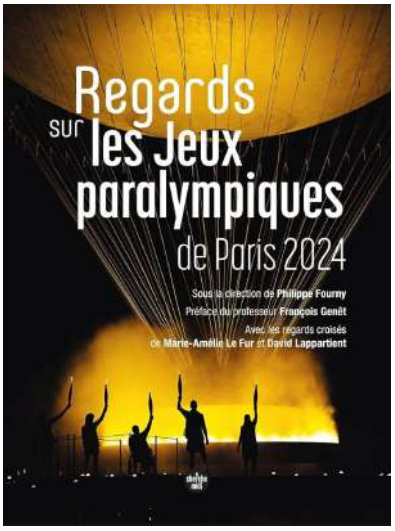

Le site internet et les réseaux sociaux de l'IPS

En cette année de transition vers la fondation IPS, nous avons inauguré le nouveau site internet en prenant particulièrement soin de la qualité de l'interface et de l'expérience utilisateur. Nous avons également réalisé 26 vidéos et avons alimenté les réseaux sociaux avec 102 publications LinkedIn et 114 publications Instagram.

Le site web a reçu 12 300 visites pour 24 543 pages vues. Nous avons publié 37 articles via notre newsletter « IPS Infos » et 14 newsletters LinkedIn.

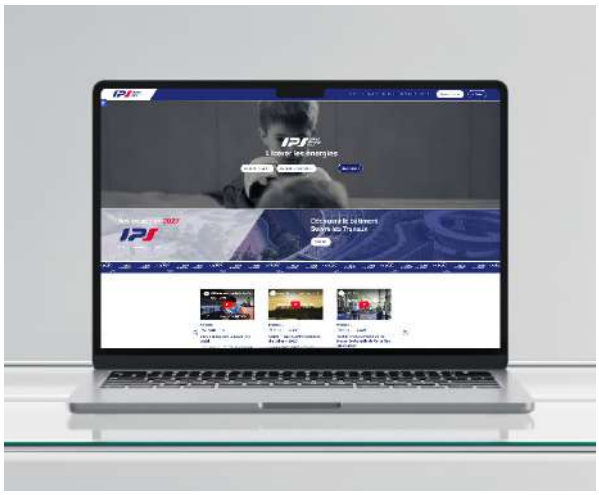

Quelques chiffres clés :

- **Site web :**
  Nombre de connexions (visites) sur le site internet : 12 300
  Pages vues : 24 543 (page d'accueil plus fournie et tunnel + performant)
- **Nombre de vidéos : 26**
- **Nombre de publications LinkedIn : 102**
- **Nombre de publications Instagram : 52**
- **Nombre de stories Instagram : 62**
- **Nombre de newsletters : 29 (37 articles)**
- **Nombre de newsletters LinkedIn : 14**

Un nouveau label prestigieux pour l'IPS, celui de l'OMS

Après le label Héritage des Jeux (mesure 39) obtenu en 2024, l'IPS a obtenu de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), au mois de novembre 2025, le label de bonnes pratiques pour la promotion de l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap. A travers ce label c'est non seulement l'IPS qui est reconnu pour son expertise mais également le savoir-faire médical français.

Objective 1. Equitable access to health care 5
1.1 Azerbaijan. Sign language interpretation with health workers 6
1.2 Bosnia and Herzegovina. Strengthening early identification in primary health care 7
1.3 France. Promoting inclusive parasport for health promotion 8
1.4 Ireland. Health passport for adults with intellectual disabilities 9
1.5 Ireland. Intersectoral children's disability network teams 10
1.6 Ireland. National Clinical Programme for People with Disability 11
1.7 Ireland. Improving autism assessment and intervention pathways 12
1.8 Ireland. Disability awareness training by autistic people 13
1.9 Portugal. Family-centred early intervention system 14
1.10 Spain. Universal access to public health care services 15
1.11 Ukraine. The national strategy for a barrier-free environment 16
1.12 United Kingdom. Training health workers on needs of adults with intellectual disabilities 17
1.13 European Union. The European Disability Card 18

Case study 1.3 France
Promoting inclusive parasport for health promotion

The French Parasport Health Institute (Institut Parasport Santé; IPS)[4] aims to promote health, autonomy, participation and access to sport for people with physical, sensory and cognitive disabilities. It provides assessments, training and individualized support to enable safe and adapted participation in physical activity and to develop professionals' capacity in parasport and rehabilitation.

Key project activities

- Clinical assessment of motor, physiological and cognitive capacities of people with disabilities.
- Provision of guidance for people with disabilities to select and practise an adapted sport and support their performance, thus contributing to preventive health strategies.
- Outreach team for home-based support and coordination with community services.
- Training and professional development for approximately 250 health, rehabilitation and sports professionals per year.
- Development of novel assistive technologies, adaptive equipment and digital training tools.
- Engagement with national partners in health, research, parasport federations and community organizations, thus mobilizing sizable resources to support parasports infrastructure and state funding.

Impact

The IPS is expected to support approximately 5000 people with disabilities per year, through a total of 16 000 consultations annually. It strengthens pathways to inclusive physical activity, increases access to adapted training environments and builds national expertise in parasport medicine and rehabilitation. The initiative advances France's commitment to health promotion, participation and disability inclusion and aims to become France's first sports-based preventive medicine centre for people with disabilities.

Challenges and mitigation strategies

- Developing new assistive technologies and integrated support models requires sustained coordination between clinical, engineering, academic and community partners. To address this, IPS has established collaborative research networks, start-up incubation spaces and regional partnerships to support innovation, knowledge exchange and sustainable programme development.

Policy recommendations

- Strengthen public funding for community-based parasport and health promotion.
- Invest in training pathways to build shared expertise for health and sport professionals.
- Expand access to adapted equipment, assistive technologies and inclusive facilities.
- Support national and international replication of parasport health institutes.
- Promote public awareness to reduce stigma and increase participation in parasport.

---

[4] Institut Parasport Santé [Parasport Health Institute] [website]. Institut Parasport Santé; 2025 (https://ips-fondation.org, accessed 25 November 2025) (in French).

- **Juin 2025** : Coopération IPS/Percy : troisième édition du module de formation parasport-santé. Avec près de trente internes en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) issus de toute la France, cette troisième édition a rencontré un franc succès. Co-organisée par le Professeur François Genêt, Professeur Julia Facione, Chef de service de Médecine Physique et de Réadaptation à l'hôpital d'instruction des armées Percy et Vincent Carpentier, cette session a mobilisé les experts en parasport-santé de l'IPS et de Percy. Une trentaine de jeunes internes venus de Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Lille, Brest, Charleville-Mézières ont suivi les 12 et 13 juin le module optionnel parasport dispensé par les collaborateurs de ces deux entités civile et militaire spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap à la pratique du sport.

- -Avec Angel Piquemal, les Docteurs Constance Amelon-Petit et Vincent Carpentier ont travaillé sur un programme de DPC destiné à sensibiliser les médecins généralistes aux bienfaits du parasport-santé.

- -L'ensemble des professionnels de santé de l'IPS sont amenés à dispenser des cours sur les spécificités du parasport santé au sein de leurs disciplines respectives. Citons à titre d'exemple, hormis bien entendu les cours de MPR à l'UVSQ dispensés par le Professeur François Genêt, les cours du Docteur Constance Amelon-Petit (M2 handicap neuro- parasport, master EAPA Bobigny -parasport, DU neurorééducation du mouvement (Pr Gracies) – Hétéro-rééducation Parentale guidée de l'enfant à risque de parésie spastique déformante, DU paralysie cérébrale – Activité physique et parasport pour les personnes avec paralysie cérébrale, DU du Golf – paragolf, DU appareillage – Appareillage dans le parasport de la réflexion au suivi d'appareillage en partenariat avec Bryan Boronat sur les spécificités des fauteuils roulants dédiés au parasport) et l'encadrement des Internes. Cette expertise reconnue du Docteur Constance Amelon-Petit lui vaut par ailleurs de siéger à différentes commissions dont le comité scientifique d'ISPO France, la commission médicale du CPSF, la commission médicale de la FF de Golf en tant que classificatrice paragolf et la commission médicale de la FF d'Equitation.

VIII - Chantier de construction

La phase marché des entreprises

- –Le planning de l'opération prévoyait un lancement des consultations d'entreprises en juillet 2024 pour un début de chantier début 2025. A la suite du désengagement du Conseil Départemental des Yvelines, le dossier de consultation remanié pour intégrer des économies liées au budget disponible, a été mis à la disposition des entreprises en mars 2025 sur la plateforme Achatpublic. Après mises au point et négociations avec les différentes entreprises consultées par lot de mai à juin (au moins 3 entreprises pour chacun des 10 lots attribués) conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, les marchés des entreprises (10 lots sur 13) ont été notifiés fin juillet et fin août pour le dernier. Seuls les travaux de second œuvre et de finition n'ont pas été attribués faute de réponses satisfaisantes. Les lots de signalétique et d'aménagements de cuisine étant différés.

- –Une réunion avec les représentants du CHIMM (Centre Hospitalier de Meulan Les Mureaux) s'est tenue le 29 juillet aux Mureaux afin de valider les dispositions d'organisation du chantier et des accès.

- –Une première réunion avec les entreprises pour préparer l'organisation des études, la mise en place de la plateforme d'échanges de documents (GED) et l'organisation de la cellule de synthèse s'est tenue le 30 juillet dans les bureaux parisiens de la Fondation.

La phase chantier de construction

- –Au mois de mars, nous avons inauguré la première réunion du comité des financeurs qui rassemble l'ensemble des financeurs du projet immobilier c'est-à-dire le ministère de la Santé, l'Agence Nationale du Sport (ANS), l'association TEGO, le Conseil régional d'Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris (MGP), le Fonds Interdépartemental d'Investissement (FS2I) et la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise (GPSO). Tous les trimestres elle donnera lieu durant la durée du chantier de construction à faire un point sur l'avancée des travaux, le respect du planning et le suivi de la trésorerie. Notre Assistant Maître d'Ouvrage (AMO) Michel Bertrand a imposé un mode de présentation des factures de demandes d'acomptes des entreprises en accord avec le service comptabilité de l'IPS. Le suivi financier s'est ainsi mis en place en parallèle du début des opérations sur site sur la base du budget présenté aux différents financeurs et des modalités de délivrance des engagements par chaque institution.

– **Octobre 2025** : Les réunions de chantier se sont enchaînées à l'IPS. C'est désormais toutes les semaines – et cela jusqu'à la réception du bâtiment fin 2027 – que se tiennent des réunions de chantiers sous la conduite de notre Assistant Maitre d'Ouvrage (AMO) Michel Bertrand et de notre Maître d'Œuvre le cabinet Moon Safari assistés de notre chargé d'Ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC). Les salles de réunion de notre antenne administrative située rue du Colisée (mises à disposition par la CNIEG) à Paris sont occupées désormais chaque semaine pour des réunions de chantier. La dernière s'est tenue le 7 octobre et a réuni six prestataires. L'occasion d'ajuster et caler les plannings et de faire le point sur les études d'exécution. Etaient présents notamment les prestataires électricité, plomberie, gros œuvre, Voirie et Réseaux Divers (VRD), étude carbone… L'ensemble des propositions, devis et études ont été réalisés sur la base du dossier de consultation et les échanges entre professionnels permettent d'identifier les éventuels écarts, les contraintes nouvelles et d'arbitrer. Nous nous réjouissons de constater qu'à ce jour les plannings de travaux sont respectés avec les VRD qui débutent mi-octobre, suivie en novembre de l'installation de base vie et de la grue en décembre. Les travaux de fondation débuteront au mois de janvier 2026. Durant les deux années de chantier à venir, la plupart de ces réunions se tiendront aux Mureaux, directement sur le site au sein de la base vie.

Après avoir procédé en 2024 à la mise en place du balisage intérieur de l'emprise chantier, conformément aux prescriptions environnementales qui comprenaient la préservation de stations floristiques remarquables (dont les orchidées), d'habitats favorables aux amphibiens situés aux abords de la mare, ainsi que l'avifaune et de nichoirs réglementaires nous avons procédé à l'abattage ciblé d'arbres tels que prévus au permis de construire, le 13 octobre 2025 et des opérations de dessouchage, conformément aux dispositions acceptées par la Driat. Ces interventions ont été réalisées sous encadrement environnemental, avec un contrôle écologique effectué avant et après travaux, afin de vérifier l'absence d'impact sur les espèces protégées et leurs habitats. La préservation de cet environnement sylvestre garanti un cadre de travail et d'accueil exceptionnel.

Le chantier proprement dit a débuté par les travaux de terrassement en vue de la réalisation des bassins de filtration le 30 octobre 2025. Cette étape a inclu l'excavation des emprises, la mise en place des drains de filtration, ainsi que la pose des regards associés au dispositif de gestion et d'infiltration des eaux. Ont suivis le 27 octobre 2025 les travaux de décaissement destinés à la création des réseaux secs. Elle a compris la mise en œuvre de regards servant de chambres de tirage, ainsi que la pose de fourreaux techniques destinés au passage des câbles électriques pour l'éclairage extérieur.

Le **3 novembre 2025**, la base vie était inaugurée marquant l'installation du chantier dans la durée. Elle a intégré le cahier des charges de l'IPS avec des toilettes en accès PMR ainsi qu'une salle de réunion située en rez-de-chaussée permettant la réunion hebdomadaire des intervenants sous la conduite de l'AMO. La phase de recouvrement de l'ensemble des réseaux a été réalisée le 5 novembre 2025 conformément aux prescriptions techniques, avec un contrôle altimétrique effectué en référence aux plans de terrassement. La dernière intervention de l'année 2025 (Le 19 novembre) a consisté en la réalisation des massifs de fondation destinés au montage des deux grues de chantier après validation par tous les services instruisant ce dossier. Malgré des aléas liés aux découvertes concernant les caractéristiques du sol modifiant les données sur lesquelles les entreprises ont signé leurs marchés, les travaux respectent, à ce jour, le planning prévisionnel visant une livraison de l'équipement fin 2027.

En complément des réunions de chantier, des réunions thématiques sont organisées avec les entreprises et la maîtrise d'œuvre, avec les responsables de la synthèse des études.

Références d'articles scientifiques référencés et impacté de l'équipe en termes de rayonnement scientifique pour 2025

1. Pantera E, Reneaud N, Dupeyron A, Pradon D. Impact of amputation level on gait disorders in transfemoral and transtibial amputees. Gait Posture. 2025 Jun;119:23–30. doi: 10.1016/j.gaitpost.2025.02.013. Epub 2025 Feb 21. PMID: 40010097.

2. Honnorat L, Weissland T, Pradon D, Alberca I, Rivière JR, Brassart F, Vigié O, Faupin A. The influence of age categories on performance parameters during on-court testing in wheelchair basketball players. Front Sports Act Living. 2025 Jul 18;7:1576949. doi: 10.3389/fspor.2025.1576949. PMID: 40757372; PMCID: PMC12316469.

3. Martin N, Leboeuf F, Pradon D. Correction: Martin et al. The FeetMe® Insoles System: Repeatability, Standard Error of Measure, and Responsiveness. Sensors 2024, 24, 6043. Sensors (Basel). 2025 May 13;25(10):3061. doi: 10.3390/s25103061. Erratum for: Sensors (Basel). 2024 Sep 18;24(18):6043. doi: 10.3390/s24186043. PMID: 40432044; PMCID: PMC12115025.

4. Carpentier VT, Weiss N, Salem JE, Joussain C, Levy J, Mariani LL, Montastruc F, Mahé J, Lebrun-Vignes B, Bensmail D, Denys P, Genêt F, Bihan K. Real-life prognosis of neurological complications of botulinum toxin: A nationwide pharmacovigilance study of adverse drug reactions reported in France between 1994 and 2020. Ann Phys Rehabil Med. 2025 Apr;68(3):101924. doi: 10.1016/j.rehab.2024.101924. Epub 2025 Mar 12. PMID: 40081132.

5. Le Liepvre H, D'Anglejan E, Chaussard H, Marmouset D, Allepot K, Bouchand F, Noussair L, Genêt F, Carpentier VT, Dinh A. Management of pressure injuries with associated osteomyelitis in people with spinal cord injury: a national survey of referral centers in France. Spinal Cord. 2025 Jun;63(6):319–322. doi: 10.1038/s41393-025-01084-y. Epub 2025 May 10. PMID: 40348881; PMCID: PMC12173937.

6. Nguyen C, Compagnat M, Lévy J, Bonan I, Boyer FC, Dinomais M, Genêt F, Rannou F, Ribinik P, Pérennou D, Dupeyron A. Standardised operating procedures for recommendations in the field of physical and rehabilitation medicine. Ann Phys Rehabil Med. 2025 Apr;68(3):101951. doi: 10.1016/j.rehab.2025.101951. Epub 2025 Mar 21. PMID: 40120530.

7. Biering-Sørensen B, Cordero-García C, Boulias C, Hoad D, Bensmail D, Molteni F, Genêt F, Wissel J, Jacinto J, Marque P, Berweck S. Pathways for Diagnosis and Multimodal Management, Including Botulinum Neurotoxin Therapy, in Shoulder Conditions Following Acquired Central Nervous System Lesions. Toxins (Basel). 2025 Jul 31;17(8):385. doi: 10.3390/toxins17080385. PMID: 40864061; PMCID: PMC12390038.

8. Le Tat T, Cale F, El Hajjam M, Genêt F, Carlier RY, Amar R. Preoperative arterial and venous embolization of heterotopic ossification of the hip: a case-control study. Diagn Interv Radiol. 2025 Dec 16. doi: 10.4274/dir.2025.253416. Epub ahead of print. PMID: 41399115.

9. Genêt F, Ruetz A, Belmahfoud R, Loiret I, Navarre C, Noizette I, Thefenne L, Borrini L, Charlate F, Delbrouck C, De Lucas Vasquez F, Vigier S, Bokobza G, Moiziard V, Pinelli V, Lavrard B, Braatz F. Impact of a microprocessor-controlled knee-ankle-foot orthosis in community ambulators with quadriceps insufficiency fitted with an SCO:a randomized crossover trial. Ann Phys Rehabil Med. 2026 Feb;69(1):102057. doi: 10.1016/j.rehab.2025.102057. Epub 2025 Nov 22. PMID: 41275689.

IX – Exercice clos au 31/12/2025

La FRUP IPS a été créée le 28 mars 2025, son 1er exercice s'étend donc du 28 mars au 31 décembre 2025.
Le total des produits d'exploitation sur cette période s'élève à 4 969 k€ dont notamment :

- 1 508 k€ de subventions publiques
- 3 345 k€ de contributions financières
- 81 k€ d'utilisation de fonds dédiés antérieurement reportés
- 30 k€ de dons manuels et de mécénats

Le total des charges d'exploitation sur cette période s'élève à 2 360 k€ dont notamment :

- 790 k€ d'autres achats et charges externes
- 22 k€ d'impôts et taxes
- 499 k€ de salaires et cotisations sociales
- 1 M€ de report en fonds dédiés

Au 1er avril 2025, la fondation a absorbé l'association INSTITUT DE SANTE PARASPORT CONNECTE SYNERGIES par une fusion-absorption.
Le résultat au 31 mars 2025 de l'association absorbée, d'un montant de 367k€, constitue une charge financière.
Le résultat au 31 décembre 2025 de la fondation est de 2 224 k€.
Le montant des subventions d'investissement s'élève à 25 807k€.
Les travaux en cours s'élèvent à 10 634 k€.

Personnes morales bénéficiaires des redistributions de la fondation et leur montant

La Fondation a soutenu l'œuvre d'intérêt général suivante au cours de cet exercice :

Nom organismes	Nature de l'organisme	Adresse siège	Montant versé	Contact du bénéficiaire	
				Courriel	Téléphone
Association Point carré Handicap (APCH)	Association	Hôpital Raymond Poincaré 104, bd. Raymond Poincaré 92380 Garches	2.500 €	cle5@wanadoo.fr	01 47 01 09 60

La Fondation n'a pas fait d'appel public à la générosité au cours de ce premier exercice clos le 31 décembre 2025.
Dès lors, la tenue d'un CER et d'un CROD ne s'imposent pas.

X – Budget 2026

Préambule

Depuis le début de notre activité, la force de conviction de l'IPS/ISPC passe par une activité ambitieuse et robuste sur ses trois piliers hospitalo-universitaires que sont la formation, la recherche et le soin. Sans cette activité réelle, documentée et en progrès, nous n'aurions pas pu collecter un total de plus de 50 M€ (Fonctionnement & travaux). L'année 2026 s'inscrit donc dans le prolongement de ce positionnement fort et reconnu.

	CHARGES	Budget 2026
Titre 1	**Charges de personnel**	**830 046 €**
	Salaires personnel	830 046
	Charges à caractère médical, en lien avec l'activité	**0 €**
	Médicaments et dispositifs médicaux	
	Non consommables à caractère médical	
	Examens de biologie / imagerie	
	Consultations diverses liées à l'activité Santé	
Titre 2	*Frais d'études, de recherche et de développement*	
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, etc.	
	Investissement - Acquisition et aménagement de matériel technique et techno	-
	Charges de gestion à caractère général et hôtelier	**672 462 €**
	Frais de déplacement	11 274
	Consommables, fournitures à caractère non médical	15 000
	Charges de fonctionnement transverse (eau, électricité, nettoyage, sécurité...	85 774
	Charges d'assurance multi-risques RC	13 236
Titre 3	*Charges de fournisseurs /prestations - honoraires*	267 143
	Charges Système d'information	98 605
	Charges Communication, évènementiel, réception	181 430
	Charges d'amortissement, de provisions, financières et exc	**74 473**
	Amortissement	68 773
	Provisions	
	Frais financiers et exceptionnels	4 000
	Intérêts	1 700
	TOTAL CHARGES ANNUELLES	**1 576 981 €**

PRODUITS	Budget 2026
Financements - dons, mécénats...	**1 394 218**
APHP prise en charge MS	301 000
Financements privés - dons, mécénats...	1 093 218
Collectivités locales	-
Produits divers	**106 052**
Produits de gestion, indemnité d'assurance	31 992
Utilisation de fonds reportés (dont CAIDF)	74 060
Autres produits	**127 452**
Produits financiers	120 000
QP subvention virée au résultat	7 452
TOTAL RECETTES ANNUELLES	**1 627 722 €**

RESULTAT	**50 741 €**

2026, l'année de la seconde phase du développement de l'IPS

L'année 2026 se caractérise par l'entrée dans une seconde phase de notre modèle de préfiguration avec deux caractéristiques majeures :
– un financement direct de l'opérateur santé, l'AP-HP, qui rembourse à l'IPS l'intégralité de sa masse salariale associée à l'activité de l'unité parasport-santé ;
– la montée en puissance de notre prospection de partenaires avec la constitution d'une équipe externalisée dédiée (Cytisco, Agnès Després et Sylvain Coudon), la collecte de dons via un partenariat avec Goodeed (Régie publicitaire RSE) et Yapla (Collecte de dons directs via notre site Internet), la sollicitation des entreprises implantées dans les environs de notre futur siège et enfin l'organisation de notre second diner de gala (Au Fouquet's avec mise aux enchères de lots par Artcurial).

Une montée en puissance régulière

L'activité clinique devrait s'établir à un peu plus de 2 000 HDJ. Elle est la clé de voûte de notre expertise et de notre promesse.
L'antenne avancée sur le centre de rééducation des « 7 Lieux », mitoyen de notre futur siège aux Mureaux, initiée en novembre 2025, comporte désormais 3 médecins dont nous avons obtenus le financement par l'ARS IDF, l'AP-HP et la Mairie des Mureaux. S'y ajoute notre paracoach désormais à temps plein. Ce poste avancé de l'IPS préfigure sur site notre redéploiement début 2028.

Par ailleurs nos prospections des deux années précédentes vont se concrétiser avec, très probablement, un engagement de subvention triennal de la MATMUT (Le Docteur Vincent Carpentier est le responsable du comité scientifique de leur fondation), de GE Healthcare (Don de matériel) et de la Fondation MMA (Pour la seconde fois après un premier don en 2021).

A ne pas oublier

En parallèle de ce budget de fonctionnement d'activité nous gérons le chantier de construction de notre futur siège aux Mureaux (Budget TDC de 43,6 M€) dont nous avons collecté à date 41 M€.
Les financements que nous obtenons pour certains professionnels de santé (Par exemple l'antenne avancée aux « 7 lieux ») ou certaines activités (Par exemple le laboratoire Handistart ou l'activité de soins) ne figurent pas au bilan de l'IPS mais contribuent directement à son activité et à sa réputation.

46 – Bilan actif
47 – Bilan Passif
48/49 – Compte de Résultat
50 – Annexe au Bilan
51/52 – Règles et Méthodes Comptables
53 – Immobilisations
54 – Amortissements
55 – Créances et Dettes
56 – Produits à recevoir
57 – Variation des fonds propres
58 – Variation des fonds dédiés
59 – Tableau de suivi des fonds dédiés
60 – Variation des Subvention d'Investissement
61 – Charges constatées d'avance
62 – Produits constatés d'avance
63 – Concours publics et subvention
64 – Annexe libre

Les comptes de la fondation ont été vérifiés et certifiés conformes le 10 juin 2026 par le commissaire aux comptes monsieur Jean-Marie Idelon-Riton du cabinet CTF sis 19, rue du général Foy à Paris 8eme en indiquant : "*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration*".

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	164 355	129 204	35 151	
	Autres immobilisations corporelles	119 766	68 266	51 500	
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	10 633 583		10 633 583	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations	32		32	
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	900		900	
	Total II	**10 968 635**	**247 470**	**10 721 165**	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	9 273 498		9 273 498	
	Charges constatées d'avance	375 638		375 638	
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	11 388 028		11 388 028	
	Total III	**21 037 164**		**21 037 164**	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	**32 005 799**	**247 470**	**31 758 329**	

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	1 001 000	
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	192 824	
	Excédent ou déficit de l'exercice	**2 224 221**	
	Situation nette (sous-total)	**3 418 045**	
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	25 807 466	
	Provisions réglementées		
	Total I	**29 225 511**	
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total II		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 142 287	
	Total III	**1 142 287**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total IV		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	34 366	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 217 816	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	121 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 833	
	Autres dettes	1 510	
	Produits constatés d'avance		
	Total V	**1 390 531**	
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	**31 758 329**	

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	
		9 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 155	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 507 951	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	14 545	
	Mécénats	15 200	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	3 345 203	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés	80 545	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	123	
	Total des produits d'exploitation	**4 968 722**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	790 539	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 314	
	Salaires	345 043	
	Cotisations sociales	154 020	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	37 367	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	1 000 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	11 208	
	Total des charges d'exploitation	**2 360 491**	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 608 231**	

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 608 231**	
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des immobilisations financières cédées Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	12 552	
	Total des produits financiers	**12 552**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	396 562	
	Total des charges financières	**396 562**	
	RESULTAT FINANCIER	**(384 010)**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**2 224 221**	
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**4 981 275** **2 757 054**	
	EXCEDENT ou DEFICIT	**2 224 221**	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe au Bilan

La Fondation IPS "Institut de Santé Parasport" batit le premier institut au monde dédié exclusivement au parasport-santé.

La Fondation IPS mobilise sur un seul site, un écosystème de compétences médicales, scientifiques, pédagogiques et technologiques dédiées à l'évaluation du sport loisir adapté, au parasport-santé, à la formation des professionnels de santé dédiés, à la recherche sur l'amélioration des performances des sportifs en situation de handicap et de leur appareillage.

- Le bilan de l'exercice présente un total de **31 758 329** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **4 981 275** euros
  - un total charges de **2 757 054** euros

  - dégage un résultat de **2 224 221** euros

L'exercice considéré :

- débute le **28/03/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **9** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Fondation INSTITUT PARASPORT ET SANTE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La fusion absorption de l'association ISPC Synergies par la Fondation IPS a été réalisée en date du 1er avril 2025.

Les travaux de construction de l'Institut ont débuté durant cet exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 758 329** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 981 275** euros et un total **charges** de **2 757 054** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 224 221** euros.

L'exercice considéré débute le **28/03/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **9** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'exercice clos le 31/12/2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que des dispositions du règlement ANC n° 2023-03 ayant adapté les règles applicables aux organismes sans but lucratif.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les comptes annuels ont été établis conformément aux nouveaux modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les données comparatives de l'exercice précédent ont fait l'objet, le cas échéant, des reclassements nécessaires afin d'assurer leur comparabilité avec les comptes de l'exercice. Ces reclassements sont sans incidence sur le résultat et les fonds propres de l'association.

Les principaux impacts de cette première application concernent notamment la présentation des états financiers et les reclassements rendus nécessaires par les nouvelles dispositions réglementaires.

Nomenclature des comptes utilisés avant le 1er janvier 2025		Montants	Nomenclature des comptes utilisés après le 1er janvier 2025		Montants
Numéro	**Libellé**		**Numéro**	**Libellé**	
Classe 4			Classe 4		
467100	Créditeurs divers	954	468620	Autres charges à payer	954
Classe 6			Classe 6		
671200	Pénalités et amendes	160	658000	Charges gestion courante	160
Classe 7					
777000	QP subv. Inv. Virée au résultat	1951	747000	QP subv. Inv. Virée au résultat	1951

Règles et Méthodes Comptables

Situation et mouvements exprimés en euros		(+) = débit / (-) = crédit
Changement de règlementation comptable		31/12/2025
Règlement ANC n°2022-06 - Postes à caractère exceptionnel	Produits et charges exceptionnels	1791

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			50 000			50 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**50 000**			**50 000**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			164 355			164 355
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			101 414			101 414
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			18 352			18 352
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			10 633 583			10 633 583
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**10 917 703**			**10 917 703**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations			32			32
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			900			900
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**932**			**932**
	TOTAL			**10 968 635**			**10 968 635**

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres				50 000		50 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				**50 000**		**50 000**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels				129 204		129 204
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport				57 281		57 281
	Matériel de bureau, mobilier				10 986		10 986
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				**197 470**		**197 470**
	TOTAL				**247 470**		**247 470**

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	900	900	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 973	3 973	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	8 900 839	8 900 839	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	368 286	368 286	
	Charges constatées d'avance	375 638	375 638	
	TOTAL DES CREANCES	**9 650 035**	**9 650 035**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	34 366	9 339	25 027	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 217 816	1 217 816		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	46 909	46 909		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 839	63 839		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 258	10 258		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 833	15 833		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	1 510	1 510		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 390 531**	**1 365 505**	**25 027**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 619			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**9 267 742**
Autres créances		**9 267 742**
Etat-Subventions à recevoir	*8 900 000*	
Taxe sur les salaires	*839*	
Produits à recevoir	*366 903*	

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise			1 001 000		1 001 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau			192 824		192 824
Excédent ou déficit de l'exercice			2 224 221		2 224 221
Situation nette			**3 418 045**		**3 418 045**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement			25 900 000	92 534	25 807 466
Provisions réglementées					
TOTAL			**29 318 045**	**92 534**	**29 225 511**

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Achat matériel	11 165		3 045			8 120	
Communication	10 000		10 000				
Aller-vers sport / paracoach	201 667		67 500			134 167	
Immobilier		1 000 000				1 000 000	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**222 832**	**1 000 000**	**80 545**			**1 142 287**	

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels Achat matériel Communication Aller-vers sport / paracoach Immobilier				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement		25 900 000		25 900 000
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal		**25 900 000**		**25 900 000**
Quotes-parts virées au compte de résultat		92 534		92 534

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		375 638	**375 638**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**375 638**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						1 506 000
Subventions d'investissement						25 900 000
TOTAL						**27 406 000**

Annexe libre

Les honoraires du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2025 s'élèvent à 5k€.

Tableau des parties liées

Dénomination	Nature du lien	Transaction 2025
KLESIA prévoyance	Administrateur - Collège des Fondateurs	364 k€
Association TEGO	Administrateur - Collège des Fondateurs	2 700 k€
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP)	Administrateur - Collège des partenaires institutionnels	1 500 k€
Agence Nationale du Sport	Administrateur - Collège des partenaires institutionnels	250 k€

Directeur de la publication : Professeur François Genêt, Président

Rédacteur en chef : Philippe Fourny, Directeur général

Secrétariat de rédaction : Victoria Rozhkova & Mathilde Barbier

Maquette : Cytisco

Institut Parasport Santé
Siège social :
1, rue Baptiste Marcet
78130 Les Mureaux

Unité parasport-santé :
Hôpital Raymond Poincaré
104, boulevard Raymond Poincaré,
92380 Garches

Bureau :
43, rue Froidevaux
75014 Paris
philippe.fourny@ips-fondation.com
Tel : 07 87 52 52 14

LIBÉRER
LES ÉNERGIES

INSTITUT
PARASPORT
SANTÉ

ips-fondation.org